

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 17 Fructidor, an VIII.

TURQUIE.

De Constantinople, le 28 juillet (9 thermidor).

D'après les dernières nouvelles de l'Égypte, le général Kléber a été assassiné, & le général Menou l'a remplacé dans le commandement de l'armée française. Ce meurtre a été commis par un janissaire qui s'étoit introduit près de Kléber, sous prétexte de lui remettre une lettre. Il circule différens bruits sur les causes qui ont porté cet homme à un pareil attentat. Le général Kléber étoit généralement aimé & estimé; il est regretté par la Porte, qui étoit sur le point de conclure avec lui un nouvel arrangement, basé sur la première convention pour l'évacuation de l'Égypte. Le général Menou s'étoit toujours montré contraire à cette évacuation, & aussi-tôt après avoir pris le commandement, il a rompu les négociations, & déclaré qu'il ne pouvoit signer aucune convention sans avoir reçu des ordres de son gouvernement. En conséquence, la Porte se dispose à continuer la guerre avec énergie. L'armée du grand-visir doit recevoir successivement des renforts qui la porteront à 100 mille hommes; ce généralissime aura pour conseil le général anglais Kolléz, qui se trouve actuellement près de lui, ainsi que plusieurs officiers de la même nation. Le plan d'opérations a été concerté à Gaza entre le grand-visir & le capitain-pacha; ce dernier est ensuite parti pour rejoindre sa flotte, à bord de laquelle se trouve un corps nombreux d'Albanais. L'attaque aura lieu en même-tems sur plusieurs points.

Le général Menou, qui, depuis un an, a embrassé le mahométisme, a substitué à son nom celui d'Abdul'ah-Bey.

Le trésorier de l'armée turque, Tchelebi-Effendi, qui, depuis quelque tems, étoit arrivé d'Égypte, a été nommé Reiss-Effendi à la place de Mehmet-Salih-Effendi, qui a reçu son congé. Le nouveau ministre des affaires étrangères est particulièrement estimé du grand-seigneur à cause de ses talens. Il s'est déjà fait connoître avantageusement à l'occasion de l'établissement du nouveau système de finances.

Mahmud-Effendi est nommé secrétaire du Reiss-Effendi près de l'armée; il doit partir incessamment pour sa destination. Mahmud est l'auteur d'un ouvrage qui vient d'être traduit en français, sous le titre de *Recueil des nouvelles ordonnances de l'empire turc*.

I T A L I E.

De Venise, le 20 août (2 fructidor).

La flotille impériale qui étoit à Gènes est de retour dans notre port depuis la semaine dernière; elle consiste en un chebeck & douze tartanes, & avoit à bord une grande quantité d'artillerie, d'attirails militaires & de munitions de guerre.

De Milan, le 25 août (5 fructidor).

Enfin le grand ouvrage de notre constitution est achevé sur les bases suivantes: un président, un sénat, un corps législatif, un corps électoral & un certain nombre de pro-

curateurs; mais on assure qu'elle ne sera mise en activité qu'à la paix.

L'arrivée du général Brune a fait plaisir. Les républicains comptent beaucoup sur la bravoure & le civisme du libérateur de la Hollande & du pacificateur de la Vendée. Une députation du gouvernement est allée ce matin le trouver pour le complimenter & se plaindre de quelques officiers. Il a répondu qu'il feroit punir les coupables conformément aux loix, & que son projet étoit de maintenir l'ordre où il étoit, & de le rétablir où il ne seroit pas.

« Le général Massena a annoncé hier, à l'armée, l'arrivée de son successeur par la proclamation suivante:

Braves soldats! le général en chef Brune vient prendre le commandement de l'armée d'Italie, d'après les ordres du gouvernement; si j'éprouve en le lui remettant un allègement dans le poids dont j'étois chargé, je n'en quitte pas moins, avec des regrets bien sincères, des camarades dont j'ai constamment partagé les peines, les travaux, les souffrances & les dangers. Au reste, personne plus que moi ne peut rendre justice à votre résignation & à votre constance, moi qui, par un concours de circonstances singulières, fus appelé à vous commander à des époques difficiles, moi qui ai connu, vu & partagé vos privations, sans pouvoir toujours les adoucir.

« Mes camarades! en me séparant de vous, j'emporterai le souvenir intéressant des rapports qui nous ont unis, & je n'oublierai jamais que, fidèles à ma voix, vous avez constamment suivi le chemin de la victoire, de l'honneur & de la gloire: sans doute vous conserverez, de votre côté, la mémoire d'un général élevé dans vos rangs, qui fut toujours votre ami & votre compagnon intime.

« Aujourd'hui, le général Brune prend le commandement de l'armée: vous retrouverez en lui cette sollicitude paternelle que vous méritez à tous les titres, comme j'y ai trouvé ces sentimens d'estime & de confiance qui doivent éternellement unir les braves entre eux; sentimens qui sont l'appanage essentiel du métier honorable & périlleux auquel nous nous dévouons ».

Signé, MASSENA.

A L L E M A G N E.

D'Augsbourg, le 26 août (8 fructidor).

Le général Desolles est parti avant-hier d'ici pour Memmingen.

Quelques charriots remplis de français condamnés aux fers, sont partis d'ici hier pour la France, escortés par des gendarmes. Dans le nombre de ces prisonniers, il y en a deux qui s'étoient donnés pour des commissaires, avoient à cet effet fabriqué de faux papiers & levé des contributions considérables pour leur compte. Ils sont condamnés à huit années de fers. C'étoit le général de brigade Saint-Germain qui présidoit le conseil de guerre. La discipline est actuellement très-sévère dans l'armée française.

Le 18 de ce mois, il y a eu à Presbourg un nouvel incendie. C'est le quatrième depuis un an.

Suivant des lettres de Vienne du 20, il est arrivé dans cette ville un courrier de Naples, avec la nouvelle qu'il a éclaté en Sicile une insurrection qui a obligé le roi de se retirer sur l'escadre anglaise; & qu'un corps considérable d'insurgés avoit marché sur Palerme, & demandé que le roi fût remis entre leurs mains.

D'après la gazette de Naples, du 20 juillet, les insurrections avoient pris un grand accroissement, tant à Naples qu'à Palerme, depuis que les Français étoient rentrés en Italie. Plus de 400 arrestations ont eu lieu à Naples depuis le 15 jusqu'au 17 juillet.

De Canstadt, le 27 août (9 fructidor).

Ce matin, à six heures, le général en chef Moreau est arrivé ici, où il a eu une entrevue avec le commissaire-ordonnateur Mathieu Favier; il est reparti de suite pour Augsbourg. Ce soir, le citoyen Favier prendra la même route.

De Francfort, le 29 août (11 fructidor).

Deux bataillons de la 49^e demi-brigade, qui faisoient partie de la garnison de cette ville, sont partis hier & aujourd'hui pour la Franconie; ils ont été remplacés par deux bataillons de la 98^e demi-brigade.

Les préparatifs de guerre continuent avec beaucoup d'activité de la part des Français. L'armée du général Augereau prendra le nom d'*armée de Bohême* ou du *Bas-Rhin*. Le quartier-général va être porté en avant. Le général Augereau a son frere avec lui.

Les Autrichiens qui sont sur l'autre rive du Mein, du côté de Hanau, se retireront demain sur Bamberg pour ne pas être coupés, les Français étant sur leurs derrières.

De Manheim, le 27 août (10 fructidor).

Le gouvernement palatin a remis aux commissaires français une protestation contre la saisie faite, à force ouverte & pendant l'armistice, des archives de l'électorat, & ces commissaires ont accordé un délai de dix jours, avant de les faire transporter à Mayence pour y faire le triage des titres concernant les domaines situés sur la rive gauche. Une députation a été envoyée au général Moreau, à Strasbourg, pour l'inviter à faire suspendre cet enlèvement jusqu'à la conclusion de la paix, époque où les titres dont il s'agit seront remis, sans difficulté, au gouvernement français, si la rive gauche du Rhin est réunie à la France.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 29 août (11 fructidor).

Si l'on veut connoître avec quelque précision l'opinion la plus générale chez les Anglais sur la paix & la guerre, c'est sur-tout l'opinion des négocians & des banquiers qu'il faut consulter. Parmi les hommes qui ne sont pas initiés dans le secret des affaires, ce sont les hommes qui jugent le mieux des événemens politiques; le grand intérêt qu'ils ont à les bien observer, leur fait faire des combinaisons qui échappent aux meilleurs esprits. Ainsi, par exemple, malgré les craintes d'une rupture entre l'Angleterre & quelques puissances du Nord, à l'occasion de la prise de plusieurs vaisseaux danois & suédois, on peut croire que cette affaire inquiète foiblement les spéculateurs du fameux café de Lloyd, à Londres; car les assurances des vaisseaux chargés

pour les ports russes suédois ne sont montées que de deux pour cent.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Paris, le 16 fructidor.

Les consuls ont pris le 14 deux arrêtés, dont l'un règle la mercuriale des prix des grains, en formant une année commune des 78 dernières années, moins celles de 93, 94, 95 & 96, pendant lesquelles le papier-monnaie eut cours; l'autre assujettit à servir sur les vaisseaux de l'état, tous marins étrangers résidans sur le territoire de la république, ayant épousé une femme française, & navigué sur les bâtimens de commerce.

— Le ministre de l'intérieur invite tous les préfets à choisir parmi les propriétaires & acquéreurs de biens nationaux distingués par leur patriotisme, trois députés pour venir à Paris assister à la fête du 1^{er} vendémiaire, où ils occuperont une place distinguée; & s'assurer en même tems par leurs yeux des efforts que le gouvernement ne cesse de faire pour le bonheur de la république française.

— Les bruits de paix se renouvoient depuis hier.

— On parle de quatre couriers venus de Londres.

— Le général Massena est arrivé à Paris.

— Les armées françaises s'élevent à 150 mille hommes en Allemagne.

— Les citoyens Chouly, Fréron, S. Mésme & Cavaignac sont nommés agents du gouvernement auprès de la régie de de l'octroi municipal de Paris.

— Le feu prit avant-hier chez un boulanger au coin du pont Saint-Michel, & fut éteint presque aussitôt par le zèle & le courage des pompiers.

— Les citoyens Corvisart, Leroux & Boyer, tous les trois professeurs de l'école de Médecine de Paris, se proposent de continuer le *Journal de Médecine*, rédigé successivement par MM. Vandermonde, Roux, Bacher & Dumangin. Il en paroîtra tous les mois un cahier de 96 pages, à commencer du 1^{er} vendémiaire. Le prix est de 12 fr. pour Paris, & 15 fr. pour les départemens. On s'abonne chez Migneret, rue Jacob, n^o. 1186.

— Le citoyen Blondin, ci-devant interprète à la bibliothèque nationale & professeur de langues étrangères au palais national des sciences, a mis en vente trois *précis*, l'un de la *langue italienne*, l'autre de la *langue anglaise* & le troisième de la *grammaire française*, qui nous ont paru d'une telle clarté, & en même tems d'une si grande exactitude, qu'il est à désirer qu'ils deviennent ouvrages classiques. Le prix de chacun d'eux est de 1 franc 50 cent. pour Paris & 80 cent. franc de port. On les trouve chez l'auteur, rue Bertin-Poirée, n^o. 19; & chez le concierge du jardin de l'Infante, palais national des Sciences & Arts.

— Dubosq, l'un des assassins du courier de la malle de Lyon, dans la nuit du 8 au 9 floréal an 4, fut arrêté avant-hier, ainsi que sa femme, déjà condamnée à vingt-deux ans de réclusion, & qui s'étoit sauvée des prisons de Versailles. Ils étoient munis d'instrumens de voleurs, d'une grande perfection.

— «Je ne partage point l'avis de ces prétendus politiques qui placent au rang des puissances formidables une nation sans soldats, dit un de nos journaux. J'admire en Angleterre la courageuse opposition, qui éclaire toujours & ne

bouleverse jamais ; & sans me livrer à la cruelle arithmétique qui suppose en guinées l'avantage pour l'isle, d'une prolongation de guerre ; je vois ses opulents banquiers sans crédit, son immense population sans pain, ses manufactures sans ouvrage, ses pauvres innombrables sans secours. . . . C'est au profit & à la soif de l'Angleterre que l'Autriche fait la guerre. L'Anglais qui paie est un maître bien dur. Frédéric II l'avoit dit avant nous. En résultat, le système de guerre adopté par ces insulaires enlève à l'Europe son commerce pour le concentrer dans leur métropole. Voilà ce qui ne doit convenir à personne, & ce dont il faut convaincre tout le monde.

— On mande de Caen qu'il y a eu dans cette ville une rixe sanglante entre les troupes faisant partie du corps des délaçeurs, & les grenadiers & chasseurs de la garde nationale. Cette rixe éclata à la suite d'un assaut d'amitié, où ces derniers avoient eu constamment l'avantage. Par suite d'amour-propre blessé, de propos inconsidérés, injurieux, peut-être, on quitta le fleuret pour les sabres. Trois hommes des troupes de ligue ont été blessés à mort. Pour prévenir les suites de ce fatal événement, on a fait partir ces dernières pour Bayeux.

— Le 11 de ce mois, vers huit heures du soir, un loup enragé sortit de la forêt de Chamont, rencontra deux enfans qui venoient de glacer, laissa passer le premier & déchira le second. Il trouve ensuite une femme dont il dévore la figure & la main ; poursuit sa route, attrape une petite fille qui gardoit les vaches & lui fait plusieurs entailles à la tête ; mord un frere de cette petite, qui étoit accouru à son secours ; se jette sur un cheval qu'il mord au cou ; se dirige vers une ferme voisine ; deux domestiques en sortent aux cris répétés de secours. La nuit qui commençoit à s'épaissir les empêche de voir la bête. Elle étoit déjà sur eux ; elle en mord un cruellement à la figure. L'autre lui tire un coup de fusil & la renverse sans la tuer. Elle se relève, & c'est encore pour mordre. Un second coup de fusil l'acheve & termine, avec sa vie, les effets de sa rage. Tout cela s'est passé dans l'espace d'un quart-d'heure. Trois des blessés sont dans l'état le plus déplorable. Le sous-préfet a aussi-tôt envoyé à leur secours un officier de santé fort habile. . . . Mais on craint bien que tous ses efforts ne soient infructueux. . . . Le pays est dans la consternation.

— Les maire & adjoints de la ville de Saint-Quentin annoncent que la foire de leur ville aura lieu, comme de coutume, le 21 vendémiaire prochain, & durera neuf jours ; il y aura sûreté & protection pour les personnes & marchandises, & rien n'est changé dans les locations.

— Ou les Anglais ne vouloient que menacer les côtes d'Ostende, ou les mesures défensives qu'ils ont pu appercevoir les ont arrêtés. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont stationnaires à la vue de cette dernière ville, & qu'ils n'avoient encore opéré aucun débarquement le 14 fructidor.

— Des croiseurs anglais se sont emparés dans les eaux de la Frise (république batave) de six bâtimens, dont deux naviguoient sous pavillon prussien & étoient chargés pour le compte prussien.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 16 fructidor.

56 3 84 8 78.

Presque toutes les querelles du 18^e siècle ont dû leur origine à l'intervention de l'Angleterre dans les affaires du continent : la guerre même de la révolution française ou n'auroit pas eu lieu, ou aurit été terminée après la première campagne, si le cabinet britannique n'avoit pas trouvé dans ses relations continentales le moyen de la prolonger.

C'est aussi de l'époque où la maison de Hanovre a obtenu le royaume de la Grande-Bretagne, que date la révolution qui s'est faite dans la politique, dans le commerce & dans la constitution générale de l'Europe. C'est à cette époque que le gouvernement anglais a commencé à miner sourdement la liberté de sa nation, en même tems qu'il l'a grevée d'une masse énorme d'impôts.

Otez au roi d'Angleterre l'électorat de Hanovre ; coupez le point de contact par lequel l'Angleterre touche au continent, & vous détruisez le principal obstacle qui s'oppose à la paix perpétuelle entre les puissances de l'Europe. Donnez l'électorat de Hanovre au duc de Brunswick, ou, si vous voulez, à l'un des fils puînés de George III ; cette seule disposition suffit pour assurer la paix de l'Allemagne, & par conséquent pour établir une barrière immobile entre les puissances du Nord & du Midi.

L'Autriche & la Prusse, ces deux puissances rivales, doivent être aujourd'hui bien convaincues que le tems est passé pour elles de faire des guerres d'ambition, & que désormais l'unique objet qui puisse occuper les monarques de l'Europe, doit être de se maintenir en paix, de réduire leurs dépenses, & de diminuer le poids des impôts dans leurs états. Voilà le résultat le plus certain de la révolution française. Que l'humanité en recueille du moins ce fruit, qui lui a coûté si cher ! Or, l'Autriche & la Prusse ne peuvent se flatter de vivre long-tems en paix, tant que l'Angleterre pourra influencer par son or & par ses intrigues les principaux cabinets de l'Europe ; qu'elle pourra impunément souffler par-tout le feu de la discorde, afin de prolonger encore de quelques années l'existence précaire, & pour ainsi dire, factice, à laquelle cette nation commerçante est condamnée, jusqu'à ce qu'elle succombe enfin sous le poids de ses dettes & de ses vices & moyens.

L'Angleterre a une manière d'exister entièrement différente de celle des autres nations de l'Europe ; & je ne veux point ici parler de sa constitution ; je veux parler de l'immensité de sa dette publique, que tout le numéraire du globe pourroit à peine solder ; de cette institution aussi dangereuse qu'ingénuement calculée, par laquelle on voit un état soutenir son crédit, à force d'augmenter ses dettes ; & se créer en quelque sorte des richesses réelles, en octroyant contrats sur contrats, papiers sur papiers ; de cet art nouveau, inconnu à tous les peuples anciens & modernes ; de se procurer des capitaux immenses en assurant seulement l'intérêt des sommes empruntées, quoique le prêteur soit à-peu-près certain que l'emprunteur ne le remboursera jamais. C'est ce qu'on appella la dette fondée. Voilà ce qui distingue l'Angleterre de toutes les autres nations de l'Europe, & voilà aussi ce qui doit établir entre elle & le continent une barrière aussi forte que l'Océan qui les sépare.

Quand il n'existeroit que ce seul motif, l'Europe devoit s'empresser d'exiler des cabinets du continent celui de la Grande-Bretagne, comme la nature en a exilé son territoire. Dans l'état où elle se trouve, l'Angleterre est dans la nécessité absolue de vivre de discordes & de guerres. Incapable de lutter avec ses armées de terre contre aucune puissance du continent, il ne lui faut pas moins que le commerce exclusif du monde entier pour pouvoir entretenir ses flottes, payer les intérêts de sa dette, & se garantir, s'il est possible, d'une invasion étrangère, dont la seule probabilité feroit écrouler l'édifice fantastique de ses finances. Elle doit donc provoquer des guerres continuelles entre les autres puissances pour les affaiblir & les miner l'une par l'autre, & sur-tout contre les puissances maritimes qui pourroient lui disputer l'empire exclusif des mers, seul moyen d'existence qui lui reste.

Les positions continentales du roi d'Angleterre facilitent au cabinet britannique les moyens d'exécuter ce plan. N'a-t-on pas vu à Rastadt, le ministre de Brunswick-Hanovre, figurer parmi les principaux membres de la députation qui se sont le plus opposés à la paix ; tandis que par le traité de Campo-Formio, le roi d'Angleterre étoit exclus du congrès ? Je me borne à ce seul fait. Mille autres sont connus, qui prouvent quelle influence donne au cabinet britannique la couronne électorale de Hanovre, tant à la diète de Ratisbonne, qu'à Berlin, à Vienne, &c., &c.

Je termine cette légère esquisse, en invitant les politiques à réfléchir sur cette question : Ne seroit-il pas avantageux à toutes les puissances du continent de l'Europe, que le roi d'Angleterre fût obligé de céder à l'un de ses enfans, ou de ses amis, l'électorat de Hanovre, sauf à en être indemnisé par la cession faite au roi, individuellement, de telle isle ou province continentale dans l'une des deux Indes ?

TRIBUNAT.

Séance du 16 fructidor.

Après la lecture du procès-verbal & de la correspondance, Daanou offre une traduction de *la Philosophie de Platon*.

La famille du citoyen Dailly, membre du sénat conservateur, annonce sa mort au tribunal.

Perraut fait passer à l'ordre du jour sur une pétition présentée dans la dernière séance, & qui dénonçoit un arrêté par lequel les consuls annulloient la vente d'un bien national, parce qu'il n'étoit pas à la distance nécessaire d'un autre bois inaliénable. Les motifs de l'ordre du jour, contenus dans le rapport que fait Perraut au nom d'une commission, sont que la manière de calculer la distance, & l'influence de cette manière sur la légalité d'une vente, sont des objets purement administratifs, sur lesquels le tribunal n'a point à prononcer, puisqu'ils n'offrent point d'inconstitutionnalités.

On procède au scrutin pour compléter la commission des inspecteurs. Les nouveaux membres sont Chabot (de l'Allier) & Thibaut.

La discussion est reprise sur la motion d'ordre de Chazal, relative aux successions.

Andrieux prononce une opinion dans laquelle il établit d'abord qu'il est utile d'entendre toutes les motions d'ordre; mais qu'il seroit dangereux de prononcer des vœux sur toutes & notamment sur celles qui sont relatives à des questions de législation. Il admet comme Chazal la suppression de la représentation à l'infini en ligne collatérale; il rejette l'admission de la république à hériter après un certain degré de filiation. Ce seroit faire passer bientôt tous les biens dans les mains du gouvernement. Mais il insiste surtout sur le rétablissement de l'égalité de partage en ligne directe; & à cet égard il fait une critique amère & ironique de la loi du 4 germinal, dont il desire l'abrogation. Cependant, conformément à sa façon de penser sur la motion d'ordre, il conclut à l'ajournement.

L'ajournement est prononcé.

Ganilh prononce un discours sur le rapport fait par Savoie-Rallin, dans lequel il établissoit une théorie sur la poursuite en inconstitutionnalité.

L'orateur combat cette théorie, dont le point principal est que l'on ne doit voir d'inconstitutionnalité que celles textuellement exprimées par la constitution. Il n'y en auroit en effet aucune, car la constitution n'en spécifie aucune, & il en existe cependant de facile à distinguer, celles par exemple de la violation de la séparation des pouvoirs. Il n'est besoin, pour cela, ni d'interprétation, ni d'analogie, que redoute tant le rapporteur. Il ne peut point y avoir, à cet égard, de doute; & dans le doute, le tribunal devroit encore dénoncer, parce qu'il s'adresse à l'autorité conservatrice de la constitution, le sénat conservateur, & qu'il en invoque les lumières.

Ganilh soutient encore que c'est à tort que l'on a dit qu'il falloit regarder la poursuite en inconstitutionnalité comme une mesure extraordinaire. La constitution ne donne point à cette poursuite un caractère particulier, & il ne faut pas être plus sage que la constitution. Avec ce système,

la poursuite en inconstitutionnalité ne seroit qu'un vain épouvantail dont l'usage deviendroit impossible ou dangereux dans les cas pour lesquels on veut la réserver. Il faut en faire usage toutes les fois que le cas s'en présente, afin que les esprits s'accoutument à voir jouer ce ressort.

Enfin il examine l'espece particulière, & cherche à prouver l'inconstitutionnalité de l'acte dénoncé par le citoyen Borel comme ayant suspendu l'exécution de jugement rendu, ou comme modifiant des loix rendues. Il propose de dénoncer l'acte au sénat conservateur pour inconstitutionnalité seulement, & de charger une commission de régler le mode de cette dénonciation.

Le tribunal ordonne l'impression du discours & ajourne la discussion.

La première séance aura lieu le 1^{er} vendémiaire.

Bourse du 16 fructidor.

Amsterdam.....	Tiers consol....	52 fr. 00 c.
Idem cour.....	Bons.....	1 fr. 60 c.
Hamb.....	Bons d'arrér....	82 fr. 75 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8.....	86 fr. 80 c.
Madrid effect....	Syndicat.....	00 fr. 00 c.
Cadix.....	Coupures.....	64 fr. 00 c.
Calix effect....	Or fin.....	104 f. 45 c.
Gènes effectif....	Ling. d'arg.....	50 f. 65 c.
Livourne.....	Portugaise.....	95 fr. 55 c.
Bâle.....	Piastre.....	5 fr. 29 c.
Lyon.....	Quadruple.....	78 fr. 88 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 64 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 90 c.
Montpellier.....	Souverain.....	54 fr. 68 c.
Rente provis....		17 fr. 25 c.

Café Martinique, 2 f. 50 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompee anglais, 1 fr. 75 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Refinée, 2 fr. 00 c. — Sucre pilé, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 15 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 10 c. — Huile d'olive, 1 f. 35 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 315 fr. — Cognac, 22 deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg., 220 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.

Le Parierre des Musés, à l'usage de ceux qui donnent des bouquets aux jours de fêtes; vol. in-18, orné d'une jolie gravure. Prix, 75 cent., & 1 fr. franc de port.

Le petit Lavalier, ou Tabletes mystérieuses, almanach pour l'an 9, dans lequel on trouve quantité de chose curieuses; entr'autres, la Dispute de bonne aventure, la Planete favorable, le Miroir de l'ame, la Grammaire des fleurs, l'Art de tirer les cartes, ou la manière de lire dans l'avenir; les Femmes comme il y en aura toujours; le Physicien divertissant, &c.; vol. in-18, orné d'une jolie gravure. Prix, 75 cent., & 1 fr. franc de port.

Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez Demoraine, imprimeur, rue du Petit-Pont, n^o. 99; & chez tous les libraires des départemens.